

**-REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 29 Mars 2012  
COMPTE RENDU-**

Le jeudi 29 mars 2012, le Comité Syndical s'est réuni à Chazey-sur-Ain, siège du Syndicat Mixte Bugey Côtière Plaine de l'Ain. 45 délégués étaient présents. Monsieur François DROGUE a été élu secrétaire de séance.

<p><b>Sont présents :</b></p> <p><i>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE MONTLUEL</i>  - M. ESSERTIER, Représentant de Béligneux  - M. DROGUE, Maire de La Boisse,  - M. GUILLOT-VIGNOT, Représentant de Dagneux  - M. BERNARD, Maire de Montluel,  - M. CHABERT, Représentant de Sainte-Croix.</p> <p><i>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU</i></p> <p><i>COMMUNAUTE DE COMMUNES RIVES DE L'AIN – PAYS DU CERDON</i>  - M. CAGNAC, Représentant de Boyeux Saint Jérôme,  - M. CHABRY, Maire de Jujurieux,  - Mme DUMAS, Représentante de Poncin,  - M. FERRY, Maire de Pont d'Ain,  - Mme BLANCHET, Maire de Priay,  - Mme DE VECCHI, Maire de Saint Alban,  - M. ORSET, Maire de Saint-Jean-le-Vieux  - M. BERNARD, Maire de Varambon.</p> <p><i>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN</i>  - M. ORSET, Maire de l'Abergement de Varey,  - M. BAUDRY, Représentant d'Ambérieu-en-Bugey,  - M. GREFFET, Maire d'Ambronay,  - M. PACCALLET, Maire d'Ambutrix,  - M. FEZZOLI, Maire de Bettant,  - M. DUSSET, Maire de Blyes,  - M. LUCCHINI, Représentant de Château-Gaillard,  - M. CAPEL, Représentant de Chazey-sur-Ain,  - Mme BOZON, Maire de Faramans,  - Mme ROLLET, Représentante de Lagnieu  - Mme BOTTEX, Maire de Leyment,  - M. VERNAY, Maire de Pérouges,  - M. GARCIA, Représentant de St Denis en Bugey,  - Mme SELIGNAN, Maire de St-Eloi,  - M. BALUFIN, Représentant de St-Maurice-de-Gourdans,  - M. ALONSO, Représentant de Sault Brénaz,  - M. CHANET, Maire de Vaux-en-Bugey,  - Mme BURON, Représentante de Villieu-Loyes-Mollon.</p>	<p><i>COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE CHARTREUSE DE PORTES</i>  - M. BABOLAT, Représentant de Montagnieu,  - M. SERPOLLET, Représentant de Serrières de Briord.</p> <p><i>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE L'ALBARINE</i></p> <p><i>COMMUNES ISOLEES</i>  - M. BOUCHER, Maire de Châtillon-la-Palud,  - M. HUMBERT, Maire de Villette-sur-Ain.</p> <p><i>CONSEILLER GENERAL</i>  - M. BENASSY, conseiller général,  - M. CHABRY, conseiller général,  - M. DAUBIE, remplaçant de Mme BOUCHARD.</p> <p><i>REGION RHONE ALPES</i></p> <p>Ont donné pouvoir :  - Marie-Louise DUBOIS à Robert GREFFET (C.C. Plaine de l'Ain)  - Jean-Marie CASTELLANI à Jacqueline SELIGNAN (CC Plaine de l'Ain)  - Jean-Luc RAMEL à Jacques CAGNAC (CC Rives de l'Ain-Pays du Cerdon)  - Jean-Pierre HERMAN à Andrée BOZON (CC Plaine de l'Ain)  - Gilles CUGNO à René DUSSET (CC Plaine de l'Ain)  - Albert BERTHOLET à Paul VERNAY (CC Plaine de l'Ain)  - Marc LONGATTE à Jean-Pierre HUMBERT (Commune Villette-sur-Ain)  - Patrick BATTISTA à Philippe GUILLOT-VIGNOT (CC 3CM)  - Daniel CHABERT à François DROGUE (CC 3CM)  - Gilbert BOUCHON à Danielle BLANCHET (CC Rives de l'Ain-Pays du Cerdon)</p> <p>Sont excusés :  Messieurs LAMBERT, VIOLLET et BEGUET (C.C. Rhône Chartreuse de Portes)  Messieurs HAPCHETTE, GAGNE, BOUVIER, MENOUD et VENET et Mesdames EXPOSITO et CALTRAN (C.C. de la Plaine de l'Ain)  Messieurs BERTHOU et GADIOLET (CC Miribel et du Plateau)  Messieurs GLORIOD et MARRET (CC 3CM)  Madame ROCHE (CC Rives de l'Ain-Pays du Cerdon)  Monsieur THIEBAUT (CC Vallée de l'Albarine)  Monsieur de la VERPILLIERE (Conseillers généraux)  Madame PIDOUX (conseillère régionale)</p>
---	---

Madame la Présidente remercie l'ensemble des membres présents, cite les personnes excusées, puis rappelle l'ordre du jour de la séance.

### **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011**

Madame la Présidente présente le compte administratif 2011. Celui-ci fait apparaître les résultats suivants :  
pour la section de fonctionnement, un résultat de clôture 2011 excédentaire de 56 480,99 €,  
pour la section d'investissement, un résultat de clôture 2011 excédentaire de 7 088,22 €.

La Présidente précise que le résultat de fonctionnement de 2011 est excédentaire (+**38 221,11** €).

Concernant les investissements, le résultat de 2011 est déficitaire de -591,98 €, mais le résultat de clôture 2011 reste excédentaire grâce à un résultat de clôture 2010 positif.

Le comité syndical approuve à l'unanimité des membres présents le compte administratif 2011.

---

**VOTE DU COMPTE DE GESTION 2011**

---

Afin d'arrêter l'exercice 2011, il est nécessaire que le comité syndical statue sur le compte de gestion dudit exercice. Ce document a été établi par la perception de Lagnieu, comptable du syndicat, à la somme de :

56 480,99 € pour la section de fonctionnement,

7 088,22 € pour la section d'investissement.

A l'unanimité des membres présents, le compte de gestion 2011 dressé par la trésorerie est approuvé.

---

**VOTE ET AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2011**

---

La Présidente rappelle que le résultat de clôture de l'exercice 2011 a été arrêté à la somme de 56 480,99 € pour la section de fonctionnement, comme détaillé ci-dessous :

Résultat de l'exercice 2011	38 221,11
Résultat de clôture de l'exercice 2010	<u>+ 18 259,88</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2011	+ 56 480,99

et précise que la section d'investissement a un excédent d'investissement de 7 088,22 €, comme détaillé ci-dessous :

Résultat de l'exercice 2011	- 591,98
Résultat de clôture de l'exercice 2010	<u>+ 7 680,20</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2011	+ 7 088,22

La Présidente propose que le comité syndical statue sur l'affectation des résultats de la manière suivante :

- 55 889,01 € reporté en excédent de fonctionnement (R002),
- 591,98 € reporté en affectation au compte 1068 car déficit d'investissement,
- 7 088,22 € en excédent d'investissement (R001) reporté pour la totalité.

A l'unanimité des membres présents, il est décidé de maintenir les résultats de la manière énoncée ci-dessus.

---

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012**

---

La Présidente explique qu'afin de permettre un fonctionnement efficace du syndicat, il s'avère nécessaire d'établir le budget primitif 2012.

Il s'élève en recettes et dépenses à la somme de 245 328 € pour la seule section de fonctionnement et à la somme de 53 123 € pour la section d'investissement.

La Présidente présente les différentes dépenses qui vont être supportées par le SCOT et notamment celles concernant l'évaluation du SCOT en 2012. Ainsi, le montant budgété à la ligne « Etudes et recherches » servira à financer cette future évaluation.

La Présidente précise qu'une aide de l'Etat (DGD) a été versée fin 2011 pour l'établissement et la mise en œuvre des documents d'urbanisme, soit 10 000 €. Le Syndicat Mixte percevra également une subvention de la part du Conseil Général de l'Ain, d'un montant de 9 514 € au titre de la modification du SCOT BUCOPA.

Le comité syndical, à l'unanimité des membres présents, approuve le budget primitif 2012.

## **CONTRIBUTIONS FINANCIERES DES COMMUNAUTES DE COMMUNES ET DES 2 COMMUNES ISOLEES**

---

La Présidente rappelle que conformément à l'article 8 des statuts, « la contribution financière des communes isolées :

- *Villette-sur-Ain et Chatillon-la-Palud,*

et des communautés de communes :

- *communauté de communes de la Plaine de l'Ain,*

- *communauté de communes du canton de Montluel,*

- *communauté de communes de Miribel et du Plateau,*

- *communauté de communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon,*

- *communauté de communes de l'Albarine,*

- *communauté de communes Rhône Chartreuse de Portes.*

est fixée pour moitié en fonction du dernier chiffre de population légale connu et pour moitié en fonction du potentiel fiscal. »

Le montant global des contributions nécessaire à l'équilibre du budget primitif 2012 est de 133 057,00 euros.

La répartition est celle indiquée dans le tableau annexé à la présente délibération (données transmises par la Préfecture de l'Ain : données DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) année 2012 et recensement rénové de la population entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2012).

Le montant et la répartition de la contribution des communes isolées et communautés de communes sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

### **INTERVENTION D'Olivier POETTE, Urbaniste architecte**

**« du PLU à l'urbanisme opérationnel : comment maîtriser le développement des bourgs et des communes ? »**

---

Un powerpoint relatif à son intervention est téléchargeable sur notre site internet [www.bucopa.fr](http://www.bucopa.fr)

Madame la Présidente tient à remercier l'ensemble des participants à ce comité syndical.

Elle invite les participants à poursuivre la discussion autour du verre de l'amitié.

La séance est levée à 20 h 00